heg.

Conférence

des chefs d'Offices cantonaux de protection civile de la Suisse romande et italienne Neuchâtel, 21 juin 1967

Copie Pour information

Monsieur Walter KÖNIG Directeur de l'Office fédéral de la protection civile

3003 BERNE

Concerne : avant-projet "Défense civile"

Monsieur le directeur,

Après avoir examiné, lors de la séance des 13 et 14 ct, l'avantprojet de la "Défense civile", nos collègues de la Suisse romande et italienne nous ont prié de vous communiquer les remarques suivantes :

- 1) Le fascicule, tel qu'il est actuellement présenté, est trop volumineux et touffu; ce qui n'incite certainement pas le destinataire d'un tel document à en prendre connaissance, selon le but recherché.
- 2) Cet avant-projet comporte malheureusement certaines erreurs de fond, ainsi que de nombreuses fautes d'ordre rédactionnel et orthographique.
- 3) Ce document est beaucoup trop apparenté au livre du soldat et pourrait en conséquence provoquer certains malaises auprès des personnes à qui il est destiné.

La Conférence des chefs de service cantonaux de protection civile de la Suisse romande et italienne nous a donc prié de vous demander

de vouloir bien ne pas publier pour l'instant le document précité et de tout mettre en oeuvre, afin que sa forme actuelle soit revue. Veuillez croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Conférence des chefs des Offices cantonaux de protection civile de la Suisse romande et italienne

Le Président :

A. Laubscher